

La présentation

IFAS DROME NORD

L'Institut de formations paramédicales Drôme Nord est un établissement public rattaché aux Hôpitaux Drôme Nord. Il fait parti du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais. Il accueille et professionnalise des personnes au métier d'aide-soignant en formation initiale ou par la voie de la VAE. Il réalise également des formations continues.

La finalité de l'offre proposée par l'Institut est de répondre au mieux aux besoins de formation du secteur dans un souci de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles en formant des professionnels autonomes, responsables et réflexifs capable d'exercer leur fonction dans un environnement professionnel varié et sans cesse en mouvement.

MEMBRES DE L'EQUIPE

Direction :

Laure Cuoq (Cadre de santé)

Responsable administrative :

Madame Gicquel Chantal (Secrétaire de direction)

Formateurs infirmiers :

Monsieur Boyer Thierry, Madame Morel Stéphanie, Madame Succin Anne

Des intervenants extérieurs, professionnels qualifiés, experts mettrons également leur champ d'expertise au service de la formation.

Les coordonnées

Institut de formation d'Aides-soignants

Rue de l'hôpital
26 241 SAINT VALLIER
Tél. : 04 75 23 80 85 - Fax : 04 75 23 80 27
Courriel : secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr
www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr
Page Facebook : IFAS-Institut de Formation Aide-Soignant des Hôpitaux Drôme Nord

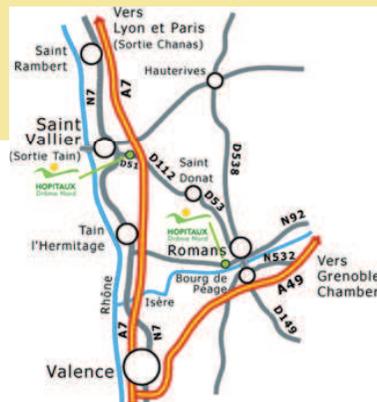
Comment s'y rendre ?

Par la route et par l'autoroute :

- De chaque côté du Rhône, deux routes nationales longent le fleuve (la RN 86, en Ardèche et la RN 7, en Drôme).
- En provenance du Nord : autoroute A7, sortie Chanas.
- En provenance du Sud : autoroute A7, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Est : autoroute A49 jusqu'à Valence Sud, puis A7 en direction de Lyon, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Ouest : N 82 jusqu'à Andance, puis direction Valence par RN 7.

Par le train :

Gare TGV Valence
Gare de Saint-Vallier



La formation d'agent d'accompagnement dans les activités de la vie courante



Etablissement agréé pour conduire des actions de formation qualifiante dans le cadre de la formation initiale et continue conformément à son statut.
Numéros d'agréments :
Numéro d'activité : 8226P111226
Numéro SIRET : 26261109800068



Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône Alpes, qui concourt à son financement.



La formation

Public concerné

Personne non qualifiée assurant une mission d'accompagnement dans les activités de la vie courante auprès d'usagers dans le secteur médico-social.

Agent de Service Hospitalier Qualifiés Aide, Accompagnement, dans les Activités de la Vie Courante.

ASH (Agent de Service Hospitalier) qualifiée souhaitant confirmer un projet professionnel d'aide-soignant en formation initiale ou en VAE (Validation Acquis d'Expérience).

Objectif de la formation

- Analyser sa pratique en faisant des liens avec les activités AS (Aide soignant) ;

- Identifier les activités liées aux compétences Aide-soignant ;

- Repérer la zone de responsabilité des AS et des ASH dans les structures de santé au sein d'une équipe pluri professionnelle et les compétences requises à la fonction AS ;

- Actualiser ses connaissances pour effectuer des activités de soins sécuritaires dans les activités de soins de la vie quotidienne du résident ;

- Identifier les risques liés aux mauvaises postures et aux techniques de manutention des usagers.

Finalité de la formation

Assurer la sécurité et la qualité de la prise en soin des usagers dans l'accompagnement de leurs activités de la vie quotidienne.

Permettre aux responsables d'établissements d'augmenter les compétences collectives de leurs équipes. Le but étant d'améliorer l'efficience de la prise en soin des usagers bénéficiaires, ainsi qu de satisfaire des exigences de qualité.

Contenu de la formation

Analyser sa pratique pour mieux comprendre
- Analyse d'une activité de soin, donner du sens, et identifier des perspectives d'amélioration des pratiques.

Notion de responsabilité et compétences Aide-soignante

- Le rôle et les missions de l'aide-soignant ;
- Le champ de responsabilité de l'aide-soignant et la collaboration avec l'équipe pluri professionnelle.

Le rôle Aide-soignant : « Le patient au centre des préoccupations de l'équipe soignante »

- Les droits du patient (loi du 04/03/2002) ;
- L'enjeu de la relation soignant soigné ;
- Les différentes formes de dépendance et/ou de perte d'autonomie ;
- Les critères et indicateurs de qualité du soin.

La sécurité et la qualité des soins aux personnes dans les actes de la vie quotidienne

- Le rôle de l'aide-soignant dans le dépistage des signes d'alerte et les modalités de transmission ;
- Hygiène : les précautions standards et complémentaires ;
- Posture et principe en ergonomie et manutention ;
- Prévenir les risques liés au repas et aux syndromes d'immobilité ;
- Réalisation d'une toilette et d'un soin de bouche en respectant les critères de qualité.

INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'IFAS

Inscription jusqu'au 31 décembre 2018

L'IFAS se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre de participants est insuffisant.

Frais d'inscription

Frais d'inscription : 50 euros

Coût de la formation

350 €

Modalités pratiques

Groupe de 10 à 15 personnes maximum sur 3 jours.

La formation se déroulera le 4, 5 avril et 5 juin 2019.

Validation de la formation

Une attestation de fin de formation, attestant le suivi assidu de la totalité de la formation, sera remise à l'issue de la formation.